

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Numéro du produit SN2063

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Système répulsif pour les surfaces en maçonnerie. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le

mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited

Claro Road, Harrogate

HG1 4DS United Kingdom +44 1423 567641 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited

Claro Road, Harrogate

HG1 4DS United Kingdom +44 1423 567641 sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger





BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient POLYDIMETHYLSILOXANE AVEC GROUPES AMINOALKYLES

2.3. Autres dangers

Pas applicableSelon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

POLYDIMETHYLSILOXANE AVEC GROUPES

10-30%

AMINOALKYLES

Numéro CAS: 67923-07-3

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE

10-30%

Numéro CAS: 78-10-4 Numéro CE: 201-083-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119496195-28-xxxx

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335

ACIDE ACÉTIQUE

5-10%

Numéro CAS: 64-19-7 Numéro CE: 200-580-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119475328-xxxx

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

MÉTHANOL <1% Numéro CAS: 67-56-1 Numéro CE: 200-659-6 Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites

jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne

lui donnez rien à avaler.

Ingestion Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le

patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.

Contact cutané Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou

> utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre

pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale L'exposition à des vapeurs de solvants organiques peut entraîner des effets indésirables,

> comme l'irritation des muqueuses et du système respiratoire ainsi que des effets indésirables sur le système nerveux central et le système rénal. Les effets du méthanol comprennent la nausée, douleurs abdominales, vomissements, maux de tête, vertiges, souffle court, fatigue, troubles visuels, somnolence, coma et décès. Il peut s'écouler plusieurs heures entre la

formation de méthanol et l'apparition des signes et symptômes.

Contact cutané Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à

des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermites. L'apparition

Utiliser : du sable, de la mousse alcoolo-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre

des symptômes peut être différée.

Contact oculaire Un contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave et une blessure de la cornée

pouvant entraîner une déficience visuelle permanente.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.

Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Produits de combustion

dangereux

En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éliminez les sources d'ignition et aérez la zone. Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir et récupérer le produit renversé à l'aide de matériau absorbant non-combustible, comme par exemple le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un conteneur approprié portant une étiquette indiquant le contenu. Nettoyez les surfaces avec un mélange d'eau et de détergent. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Précautions d'utilisations

Maintenez le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Eviter d'inhaler les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Eviter d'inhaler les vapeurs. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. FEU/EXPLOSION Non-dilué: Ce produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long du sol. Elles peuvent créer, en se mélangeant à l'air, des mélanges explosifs. Eviter la création de concentrations inflammables ou explosives de vapeur et d'air. Le produit ne devra être utilisé que dans des zones totalement dénuées d'ampoules nues et autres sources inflammables. L'équipement électrique devra être protégé conformément aux standards adéquats. Vous pouvez utiliser des outils non susceptibles de créer des étincelles. Le respect des normes d'entretien des bâtiments et la mise au rebus des déchets pourra réduire les risques de combustion spontanée et autres risques d'incendie. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. Dilué : Ce produit n'est ni inflammable ni combustible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Prévoir des extincteurs dans ou à proximité de la zone d'entreposage. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application à l'aide d'une brosse à soies longues ou par vaporisation à faible pression. Fourni sous forme concentrée. A diluer avec de l'eau avant application. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 85 mg/m³

ACIDE ACÉTIQUE

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 25 mg/m³

MÉTHANOL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³ Valeur movenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

APPLICATIONS STANDARD Utiliser exclusivement dans des endroits bien aérés. Si l'exposition aux vapeurs ne peut être contrôlée et maintenue à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition sur le lieu de travail, porter un appareil de protection respiratoire (voir la section 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMENDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. APPLICATIONS STANDARD/APPLICATIONS PAR VAPORISATION Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets. UTILISATION DE PETITES QUANTITÉS Des gants légers et jetables sont généralement adéquats.

Autre protection de la peau et du corps

APPLICATIONS STANDARD\PAR VAPORISATION Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau. UTILISATION DE PETITES QUANTITÉS Une combinaison en coton est normalement adéquate.

Protection respiratoire

Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS PAR VAPORISATION Lorsque cela est nécessaire, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 136 (masque facial intégral) ou EN 140 (masque facial découpé) doté d'une cartouche (A1) pour protéger contre les vapeurs organiques (A1). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant. APPLICATIONS MANUELLES Pas forcément nécessaire lorsque le produit est manipulé et appliqué dans des endroits bien aérés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Couleur Jaunâtre.

Odeur Légère (ou faible).

Seuil olfactif Non applicable.

pH pH (solution diluée): 5-6 500g/l

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>100°C/>212°F @ 760 mm Hg

Point d'éclair 25°C/77°F (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.

Limites

Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: *5.5% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: *40%

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur > 1

Densité relative 0.91-1.01 @ 20°C/68°F

Solubilité(s) Miscible à l'eau.

Coefficient de partage Non applicable.

Température d'auto-

inflammabilité

>310°C/>590°F

Température de N décomposition

•

Non disponible.

Viscosité 1-10 mPa s @ 25°C/77°F

Propriétés explosives Non applicable.

Propriétés comburantes Non applicable.

Commentaires *La valeur indiquée représente le méthanol libéré.

9.2. Autres informations

Autres informations Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour

le produit. Les valeurs représentent le produit non dilué, tel que fourni, sauf indication

contraire.

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 603 g/l de COV. Méthanol.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme

recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter II n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation

dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides afin d'éviter la

possibilité d'une réaction exothermique. Eviter la contamination accidentelle avec

l'eau/humidité. Ce produit réagit lentement à l'eau et forme de l'éthanol et du méthanol, ce qui

a pour effet de réduire le point d'éclair.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

Essais de génotoxicité - in

vivo

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non répertorié.

Cancérogénicité NTP Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. **fertilité**

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. **développement**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales L'exposition aux vapeurs de solvants organiques peut provoquer les symptômes suivants :

maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans des cas extrêmes, une perte de conscience. Dépression du système nerveux central comprenant des effets narcotiques de type somnolence, narcose, perte de vivacité, altération des réflexes, manque de coordination et vertiges. Si le produit est avalé il peut s'hydrolyser dans le système gastrointestinale et produire du méthanol. Les effets du méthanol comprennent l'écœurement, douleur abdominale, nausée, mal de tête, vertige, le souffle court, fatigue, dérangements visuels, somnolence, coma et mort. Il peut y avoir un délai de plusieurs heures entre la

formation de méthanol et l'arrivé des signes et symptômes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité II n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies

sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité Sur la base des données du composant individuel, les produits LC50/EC50/IC50 sont

supposés être supérieurs à 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential The product is not expected to bioaccumulate.

Coefficient de partage Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas applicableSelon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très

bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION produit dispersé ayant été décontaminé conformément à la procédure indiquée à la section 6, et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux.

Classe déchet

Liste du code de déchet: 08 01 11*. * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celuici devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général

Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 1263

 N° ONU (IMDG)
 1263

 N° ONU (ICAO)
 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) Peintures

Nom d'expédition (IMDG) Peintures

Nom d'expédition (ICAO) Peintures

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3
Classe IMDG 3
Classe/division ICAO 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III (ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) III

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

ransport en vrac Marchandises non transportées en vrac.

onformément à l'annexe II de

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir les tableaux des maladies professionnelles 49 et 49 bis. Voir le surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977).

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas

l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de

l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.

BELZONA® 5122 (CLEAR CLADDING CONCENTRATE)

Conseils de formation Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou

Belzona directement.

Commentaires sur la révision RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 1, 2, 3, 4, 7, 8, 12,

13, 16, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à

jour, vous seront envoyées.

Date de révision 08/06/2017

Révision 6.1

Numéro de FDS 10394

Statut de la FDS Français. Approuvé.

Mentions de danger dans leur H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

intégralité H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .